

PROCÉDÉS ANALYTIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE : DES MARQUES DE SUBJECTIVITÉ DU JOURNALISTE

Kouassi Akpan Desiré N'GUESSAN

dezakpan@gmail.com

Jean-Claude DODO

jeanclaude.dodo@gmail.com

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Abstract: *Journalist, when writing, should describe the current events that he presents to his readers. This referential function of language is not always respected in press articles. In this article, we will discuss the analytical procedures that make it possible to detect an analytical activity of the journalist, and therefore to increase his subjectivity in the processing of information.*

Keywords: *analytic process, journalist, press, information, subjectivity.*

Introduction

Tout usage du discours renferme une triple mise en rapport qu'il convient de spécifier : rapport du locuteur à lui-même par l'expression de son identité, rapport à l'objet dont il parle par la mise en représentation du monde ; et rapport à autrui par la définition d'une relation (Charron, Jacob, 1999). Ainsi, toute énonciation permet d'établir des rapports entre le locuteur, l'interlocuteur et ce sur quoi porte l'énonciation. Cette acception est valable aussi pour la presse écrite puisqu'un rapport s'établit entre le journaliste et ses lecteurs. C'est la raison pour laquelle Charaudeau P. (2011 : 24) précise que : « l'information, c'est dans une définition empirique minimale, le fait qui consiste, pour quelqu'un qui possède un savoir, à transmettre celui-ci, à l'aide d'un certain langage, à quelqu'un d'autre qui n'est pas censé posséder ce savoir ». Ainsi, ce deuxième auteur vient confirmer aussi l'idée du rapport qui se met en place entre le journaliste et les lecteurs, mais aussi entre le journaliste, les lecteurs et le message qui est transmis.

En effet, lorsque le journaliste transmet les informations qu'il a pris soins de traiter, il ne manque pas de se présenter en tant que sujet énonciateur, ensuite il fait usage

de certains mots et expressions pour présenter ladite information et enfin il établit une certaine relation entre lui et les lecteurs.

Aussi, bien que le discours journalistique soit encadré par certaines règles et normes (le code et la déontologie du journalisme), il est assez courant de relever certaines traces marquant la subjectivité des praticiens dans leur rédaction. Au nombre de ces traces, on peut relever les procédés analytiques qui permettent au journaliste d'émettre des jugements, de prendre une certaine position ou de se signaler en tant que sujet énonciateur dans des textes de nouvelles. Alors la question qui se pose, c'est de savoir quels sont les procédés analytiques dont les journalistes font usage dans les textes de nouvelles alors qu'ils ne sont pas censés apparaître dans leurs articles ?

Dans ce travail de recherche, l'objectif est de montrer les procédés analytiques les plus couramment utilisés par les journalistes afin d'orienter ou de recadrer la compréhension des lecteurs lorsqu'ils traitent les faits d'actualité. Pour mener à bien cette étude, nous présenterons les différents procédés analytiques qu'on rencontre dans la presse écrite et nous verrons qu'ils sont en lien avec la subjectivité de l'énonciateur/journaliste.

1. Cadres théorique et méthodologique

Il sera question d'évoquer les différents éléments sur lesquels s'appuie cette étude, à savoir la recension du corpus, le mode de traitement des données et aussi la théorie retenue.

1.1. Cadre théorique

Selon Kerbrat-Orecchioni (1980), dans une perspective restreinte, l'on considère comme faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste l'on appelle « la subjectivité dans le langage ». Autrement dit, l'énonciation restreinte ne s'intéresse qu'aux unités subjectives, qui constituent un sous-ensemble des unités énonciatives. Etant donné que le journaliste écrit pour d'autres personnes, dans notre cas le lectorat, il faut tenir compte de ces différents éléments de subjectivité. Mais plus particulièrement, nous allons nous intéresser aux procédés analytiques tels que mis en exergue par Charron J. et Rémy L. (1999). Ces indicateurs rendent manifeste la distinction entre une rhétorique d'objectivité (par laquelle le journaliste expose des faits) et une rhétorique d'expertise critique (par laquelle le journaliste exerce un esprit analytique et critique en interprétant les faits, les organisant dans une structure de signification, tissant des liens entre eux) (Charron, 1994). Lorsque le journaliste a recours à de tels procédés, il introduit un « point de vue », il intervient en tant que sujet dans le compte rendu des événements.

La rhétorique d'expertise critique, lorsqu'elle s'incarne dans un texte de nouvelle, ne peut pas, en effet, ne pas faire ressortir à la fois les attributs d'expert et de critique du journaliste, sans toutefois qu'il ne signale sa présence et son identité du simple fait qu'il analyse une situation (Charron, Rémy, 1999).

1.2. Cadre méthodologique

Conformément aux écrits de Charron J. et Rémy L. (1999), nous avons retenu certains indicateurs pour les analyses qui se regroupent sous quatre types qui sont :

- les expressions d'analyse qui sont les mots ou expressions que le journaliste utilise pour et qui montrent qu'il est engagé dans une analyse ou une action cognitive (conclusion, résumé, inférence, causalité, etc.) ;

- les attributions d'états psychologiques sont représentées par des termes qui peuvent appartenir à différentes catégories grammaticales (noms, verbes, adjectifs, adverbes) par lesquels le journaliste attribue un état psychologique (attitude, disposition, émotion, cognition) à l'acteur dont il parle dans son article ;
- les connecteurs de renforcement et d'opposition sont les conjonctions et les prépositions que le journaliste emploie lors du traitement de l'information de sorte à mettre en relief soit la cohérence de la construction qu'il fait du réel, soit les incohérences, les contradictions ou les incompatibilités des faits et gestes des acteurs politiques dont il est question ;
- la prospective qui renvoie au cas où le journaliste s'engagerait dans des considérations sur des événements ou faits à venir par la prédiction ou la conjecture. L'usage de la prospective peut être signalé l'emploi du futur et du conditionnel, de certains modalisateurs ou encore de certains verbes qui, même conjugués au présent, projettent dans l'avenir.

Cependant, il faut remarquer que ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives puisqu'une même expression ou item peut apparaître dans deux classes de procédés analytiques différentes. Cela est possible à cause des effets de sens qui peuvent varier en fonction des contextes d'apparition de ces expressions ou items.

1.3. Le corpus d'analyse

Pour la présente étude, le quotidien gouvernemental *Fraternité Matin* a été retenu. Les raisons ayant milité en sa faveur sont que ce quotidien est doté de moyen plus conséquents que les autres organes de presse, vu qu'il reçoit les subventions de l'Etat de Côte d'Ivoire. Ce qui n'est pas le cas des autres quotidiens privés qui ne bénéficient pas des mêmes privilèges de l'Etat, et qui essaient de survivre sur la scène médiatique avec des moyens très limités.

La dernière raison qu'on pourrait mentionner concerne l'expérience passée du journal : c'est le plus vieux de la Côte d'Ivoire (il existe depuis 1965) et vu ce fait, parce qu'il a engrangé de l'expérience, ce quotidien est doublement capable de faire un travail professionnel car il en a les moyens et les atouts, surtout que plusieurs journalistes exerçant dans le privé ont été formés à *Fraternité Matin*.

Quant au corpus de l'étude, il a été recueilli pendant les mois de juillet à novembre 2006. Pendant ce laps de temps, beaucoup d'événements ont rythmé l'actualité politique de la nation, au nombre desquels on peut citer :

- le lancement des audiences foraines par le Premier ministre Charles Konan Banny ;
- le boycott du sommet de l'ONU par le Président ivoirien Laurent Gbagbo ;
- le vote de la résolution 1733 pour la sortie de crise en Côte d'Ivoire ;
- la récusation du mandat présidentiel par les partis d'opposition après octobre 2006 ;
- les sommets de la CEDEAO, de l'UA et de l'ONU sur la crise ivoirienne ;
- etc.

Tous ces événements ont été traités par *Fraternité Matin* qui avait dépêché des correspondants sur place pour une meilleure couverture, contrairement aux autres organes de presse nationaux qui ne faisaient que relayer les informations qu'ils obtenaient via des agences de presse internationales (Reuters, Afp, ONG, ...) et nationale (Agence Ivoirienne de Presse).

On peut également retenir que ces événements ont eu une répercussion sur l'ensemble des ivoiriens et la classe politique qui couraient de sommets en sommets à la recherche d'une solution pour une sortie de crise pacifique. En ce qui concerne le choix des articles, nous avons retenu la majorité de ces derniers dans la rubrique « politique » du quotidien en question.

2. Les différents types de procédés analytiques

En nous appuyant sur les travaux de Charron J. et Rémy J. (1999), nous avons retenu quatre types de procédés analytiques. Il s'agit des expressions d'analyse, les attributions d'états psychologiques, les connecteurs de renforcement et d'opposition et la prospective.

2.1. Les expressions d'analyse

L'objectivité journalistique repose sur le postulat selon lequel l'observation des faits peut être neutre, de sorte que des observateurs honnêtes et désintéressés puissent être interchangeables. Mais comprendre une situation, en l'occurrence un fait d'actualité et le partager avec un public hétérogène afin de l'amener aussi à comprendre ce qui se passe n'est pas forcément équivalent.

L'on est amené à croire que le journaliste fait preuve d'objectivité journalistique lorsqu'il fait la description d'un événement. S'il s'en tenant à la fonction référentielle du langage, on pourrait parler d'une certaine objectivité, cependant il est courant de repérer plusieurs expressions qui montrent que le journaliste, sous couvert de la présentation des faits, entreprend des analyses dans sa production. Selon Charron J et Rémy L. (1999), ces expressions sont les suivantes :

« on peut conclure que, il est à prévoir que, il semble que, ceci explique que, il est possible que, il est évident que, il va de soi que, on peut penser que, il apparaît que, on sait que, il se dégage que, on peut en déduire que, ... et leurs variantes ».

En guise d'illustration, nous pouvons mentionner ces énoncés :

« En effet, si les Ivoiriens eux-mêmes se mettent d'accord sur un mode d'emploi, une méthode pour mettre fin à la longue crise qui les secoue depuis plus de quatre ans maintenant, il va de soi qu'elle ... mourra de sa propre mort. »¹

Dans cet exemple, le journaliste fait une analyse de sortie de crise et il soutient la thèse des pourparlers ivoiro-ivoiriens. L'expression d'analyse qu'il emploie ici est « il va de soi que », car il trouve que si les ivoiriens se mettent d'accord, c'est l'acte à accomplir, alors la crise mourra de sa propre mort, c'est la conséquence qui découle de l'acte à accomplir. Pour dire que la fin de la crise, selon lui, dépend de la capacité des Ivoiriens à se mettre d'accord, à se rassembler autour d'un même idéal. Cela est si important pour le journaliste

¹ 7 novembre 2006, p.15, N 12600.

que l'emploi de la phrase « il va de soi qu'elle mourra de sa propre mort » contenant l'expression d'analyse « il va de soi que » est une suite logique.

On peut encore citer cet énoncé en exemple :

« A la Chine et à la Russie, ce sont ajoutés mardi les Etats-Unis et la Tanzanie qui ne comprennent pas non plus l'acharnement de Paris à suspendre la Constitution ivoirienne. C'est ce qui explique leur réticence à l'adoption de la résolution française contre le régime Gbagbo que Jacques Chirac est déterminé à réduire à la plus simple expression à défaut de le renverser purement et simplement. »².

Le journaliste fait des opérations logiques en expliquant pourquoi certains membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ont refusé d'adopter la première mouture de la résolution sur la crise ivoirienne proposée par la France.

Il y a également cet exemple :

« La confiance qui semblait être le maître mot du Premier ministre dans la conduite du processus de sortie de crise a fait cette fois place à la méfiance que certains, dans le camp présidentiel, ont assimilé à la défiance. »³

Avec ce troisième énoncé, le journaliste veut expliquer aux lecteurs les désaccords entre le locataire de la Primature et le Chef de l'Etat qui se profile à l'horizon car dès sa prise de fonction, le Premier ministre avait annoncé qu'il était en tandem avec le Chef de l'Etat. Mais ces deux autorités sont rattrapées par des divergences dans la gestion du processus de sortie de crise. C'est ce qui explique que la confiance fasse place à la méfiance désormais.

On peut encore mentionner cet exemple :

« Cette situation, de toute évidence, ne manquera pas de fissurer gravement l'Union Africaine quand on sait que, outre les Etats membres qui ne parlent plus le même langage sur la crise ivoirienne, la dissonance règne également au sommet même de l'institution panafricaine. »⁴

Le journaliste explique que si la CEDEAO (Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest) a du mal à parler d'une même voix dans la crise ivoirienne, cela aura une répercussion au niveau de l'Union Africaine puisque les mêmes autorités se retrouveront à Addis-Abeba avec d'autres chefs d'Etat pour évoquer le même sujet. Lorsque le journaliste écrit « on sait que... », il mentionne par-là que les divergences entre les Chefs d'Etat ne sont un secret pour personne puisque tous les jours, ces dites divergences sont étalées sur la place publique. Par cette analyse, on peut même dire qu'il met en garde les lecteurs afin que ces derniers ne mettent pas de trop grands espoirs en ce sommet, qui ne produira pas de grands résultats comme les précédents sommets.

Les expressions d'analyse sont intéressantes en ce qu'elles constituent une mise en scène du journaliste dans son énonciation. Cependant, il faut remarquer que certaines d'entre elles sont plus marquées subjectivement que d'autres. Après les expressions d'analyse, on peut évoquer les connecteurs de renforcement ou d'opposition qui montrent que le journaliste ne fait que de la description des faits d'actualité.

² 2 novembre 2006, p. 3, N 12596.

³ 4 août 2006, p.4, N 12524.

⁴ 13 octobre 2006, p.13, N 12582.

2.2. Les attributions d'état psychologique

Il y a attribution d'état psychologique lorsque le journaliste décrit des états psychologiques des acteurs politiques qu'il met en scène dans les articles qu'il relate. Le journaliste peut alors rendre compte, dans ses écrits, de cognition (exemple : le ministre croit que ...), d'état émotif (exemple : il craint que ...), d'intention (exemple : il cherche à...) ou de disposition (exemple : il est habitué à ...) (Charron, Rémy, 1999).

Sachant que l'état psychologique d'un individu est interne, il est difficile de le déterminer à moins que cette personne pose certains actes permettant de le relier à l'état psychologique interne qu'il traverse (manifestation visible ou violente de colère, traits du visage exprimant le dégoût, etc.) ou que celui qui doit déterminer cet état psychologique ait une bonne connaissance de la personne en question. Et surtout cette déduction nécessite un calcul interprétatif que Kerbrat-Orecchioni (1986 : 302) définit comme se nourrissant de conjectures : sur les raisons que le locuteur peut bien avoir pour énoncer ce qu'il énonce ; sur les informations que l'on est en droit d'attendre dans un type de discours donné, et même dans un texte particulier ; sur la vraisemblance référentielle de l'énoncé, celle du niveau de langue adopté, et du choix de la formulation implicite.

Lorsque le journaliste attribue des états psychologiques à des individus lors de la narration des faits d'actualité, cela laisse croire qu'il est capable de lire de l'intérieur l'état mental de la personne en question, ce que ne recouvre pas sa formation de journaliste au cours duquel il lui a été enseigné de relater les faits, tout ce qui est objectivement descriptible. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'attribution d'un état psychologique dans un article de presse est marquée comme un procédé analytique par lequel le journaliste se signale dans son texte. En guise d'exemples, nous pouvons relever les énoncés suivants :

« Dans le « Guéiland » où, il y a quelques jours, « Goudoua » demandait aux uns et aux autres de se tourner vers l'avenir, vers la reconstruction du pays, vers la création de richesses, nombreux sont ceux qui, certainement, ont éprouvé un réel malaise face au discours tenu par le représentant des Forces nouvelles. »⁵

Le journaliste attribue « un réel malaise » à certaines personnes qui étaient présentes à une cérémonie où l'on devait parler de paix. Mais la question ici, c'est de savoir comment ce malaise s'est manifesté ou du moins quels actes ces personnes ont posé pour manifester leur malaise. Était-ce parce que les propos du représentant des Forces nouvelles étaient en rupture avec le ton de la cérémonie que le journaliste indique que cela a créé un malaise ? Où y avait-t-il des indices de malaises perceptibles ? Le journaliste s'est mis à la place de ces personnes pour évoquer les sentiments que ces derniers éprouvent sans pour autant demander leur avis.

Voyons un autre état psychologique avec cet énoncé :

« Se prononçant sur la dernière résolution (1721) du Conseil de sécurité de l'organisation mondiale, quant à sa supposée suprématie sur la loi fondamentale ivoirienne qu'est la Constitution, l'ambassadeur américain s'est voulu clair et rassurant. »⁶

⁵ 12 juillet 2006, p.5, N 12504.

⁶ 7 novembre 2006, p.12, N 12600.

Le journaliste impute l'état psychologique de façon indirecte en disant que l'ambassadeur américain s'est voulu clair et rassurant, mais clair et rassurant pour qui ? Pour le journaliste ? Pour l'opinion publique ? Ou pour l'interlocuteur de l'ambassadeur (le chef de l'Etat) ? Ou encore pour le locuteur lui-même ?

Nous avons cet autre énoncé :

« Le Président Laurent Gbagbo est persuadé que la solution à la crise est entre les mains des ivoiriens et qu'ils doivent, ce faisant, s'appropriier tout le processus de paix. »⁷

Persuader, c'est amener quelqu'un à faire quelque chose par des arguments convaincants et être persuadé, c'est se convaincre soi-même à faire quelque chose. Par ses écrits, le journaliste est donc sûr que le Président est convaincu par ce qu'il dit, alors qu'on sait qu'on peut dire des choses par mauvaise foi aussi. C'est notamment le cas des menteurs.

Avec l'exemple qui suit :

« Les Ivoiriens qui pratiquent de près l'Onu depuis la crise du 19 septembre 2002 la connaissent désormais mieux et ne se font guère d'illusion sur ses réelles capacités à régler des conflits. »⁸

Le journaliste attribue un état psychologique aux Ivoiriens lorsqu'il dit qu'ils ne se font guère d'illusions sur les capacités de l'ONU à régler définitivement un conflit. Mais est-ce que ce dernier est en mesure de parler à la place des Ivoiriens ou est-ce à la suite d'un sondage d'opinion qu'il tire cette conclusion ?

Nous avons le dernier exemple de cette série, qui se présente comme suit :

« Charles Konan Banny a été certainement frustré par la sortie du Chef de l'Etat qui a plus ou moins banalisé sa fonction. »⁹

Charles Konan Banny a tenu un discours après que le Chef de l'Etat se soit adressé à la nation. Le journaliste estime que le premier ministre a sûrement été frustré par la sortie du Chef de l'Etat qui rappelait que le premier ministre est nommé par décret présidentiel. Le journaliste attribue des sentiments de frustration au premier ministre alors que ce dernier n'a pas tenu de propos ou posé des actes qui vont dans ce sens.

Par l'attribution d'un état psychologique à un acteur, le journaliste montre que son rôle va au-delà de la description des faits, puisqu'il est capable de déceler ce que pensent les acteurs qui font l'actualité. Ce qui le place nécessairement au-dessus de ceux dont il parle, prétendant bien les connaître.

2.3. Les connecteurs de renforcement et d'opposition

Au moment la rédaction d'un article ou lors de la description d'un évènement qui fait l'actualité, le journaliste, quelques fois, est amené à marquer de façon formelle les différents liens qu'il cherche à établir entre les différentes parties de l'information par des connecteurs (conjonctions et prépositions) qui précisent la nature de la relation (de manière, de temps, de concession, de but, de conséquence, de comparaison, de moyen, de causalité, de restriction, de transition, etc.).

⁷ 7 novembre 2006, p.13, N 12600.

⁸ 4 août 2006, p.4, N 12524.

⁹ 9 novembre 2006, p.3, N 12602.

En général, lorsque le journaliste cherche à mettre en exergue des faits et à analyser une situation, il a tendance à préciser les liens qu'il établit entre les éléments d'information et à rendre plus visible ou lisible le travail de construction de la description à laquelle il se livre lors de la rédaction de ses articles. C'est la raison pour laquelle les connecteurs peuvent être considérés comme des indicateurs d'analyse journalistique (Charron, Rémy, 1999).

En effet, plus un texte journalistique est analytique, plus il y a des chances que l'on y retrouve des connecteurs. Ainsi, le journaliste, par l'emploi des connecteurs, se présente dans son propre discours en tant que celui qui donne du sens aux éléments d'information, qui les organise dans un tout cohérent et significatif (Antoine, 1994).

Pour la présente étude, il a été retenu deux catégories de connecteurs parmi ceux qui sont utilisés lorsqu'un journaliste entreprend de mener une analyse dans un texte de nouvelle. Il s'agit des connecteurs de renforcement et des connecteurs d'opposition. Ces deux types de connecteurs ne forment pas une liste exhaustive.

Les connecteurs de renforcement indiquent qu'une proposition va dans le même sens qu'une autre proposition ou dans le même sens que ce que cette proposition peut supposer. S'agissant des connecteurs de renforcement, ils font apparaître une proposition qui renforce ce qui précède, ou en ajoutant une information qui confirme la proposition ou ses présupposés. Les connecteurs de renforcement permettent donc de mettre en exergue la logique et le volet argumentatif du texte du journaliste (Charron, Rémy, 1999). En guise d'indicateurs, les connecteurs suivants ont été retenus : *donc, par conséquent, en conséquence, partant, ainsi, en conclusion, en effet, en définitive, enfin, finalement, de plus, d'ailleurs, en outre, alors, aussi, c'est pourquoi, d'où, effectivement, car, en somme, après tout, etc.*

Pour revenir au corpus de l'étude, on peut citer les exemples suivants :

« L'homme, pour services exceptionnels rendus à la France, a été fait Commandeur de la Légion étrangère. On le croyait pourtant ivoirien. D'ailleurs, ne fut-il pas Premier ministre de Côte d'Ivoire ? »¹⁰

Dans cet exemple, il est question de Seydou Elimane Diarra qui fut premier ministre de la Côte d'Ivoire de 2003 à 2005 et qui vient d'être décoré par la France pour services exceptionnels rendu à l'Etat français. Le connecteur de renforcement *d'ailleurs* joue bien son rôle, puisqu'il renforce la phrase précédente. Ainsi, en principe, ce sont les nationaux d'un pays qui doivent le diriger. L'emploi de *d'ailleurs* dans la dernière phrase de cette proposition revient à dire que c'est parce que cet homme est ivoirien qu'il a été Premier ministre en Côte d'Ivoire.

Le second exemple de cette section concerne l'énoncé qui suit :

« L'autre pays en crise qui a fait l'objet d'une décision hier à New York est le Soudan. L'U.A. a, en effet, décidé de proroger le mandat de sa force dans ce pays de trois mois, soit jusqu'au 31 décembre et de la renforcer. »¹¹

La deuxième occurrence de cet exemple qui parle de la prorogation du mandat de l'U.A. ne vient que pour renforcer la première phrase. C'est donc parce qu'il y a une crise dans ce pays qui n'est pas encore résolue, qu'en effet, l'Union Africaine (UA) se doit de renforcer et de prolonger le mandat de sa force sur place dans ce pays en crise.

¹⁰ 15 juillet 2006, p.5, N 12507

¹¹ 21 septembre 2006, p.12, N 12563

On peut également mentionner cet autre énoncé en exemple :

« Le Président Gbagbo a aussi rappelé que le dossier ivoirien devait se gérer et se régler au niveau de l'Afrique, l'ONU ayant montré son incapacité à aider la Côte d'Ivoire à sortir de la crise. D'où sa décision de ne pas faire le déplacement de New York et de n'y envoyer aucune délégation. »¹²

Dans cet exemple, le journaliste présente deux faits : premièrement, le président Gbagbo dit que le dossier ivoirien doit se régler au niveau africain car l'ONU a échoué ; deuxièmement, le président ne se rendra pas à New York, au siège des Nations unies, où il y a une réunion sur la crise ivoirienne. Ainsi, lorsque le journaliste combine ces deux faits, il emploie le connecteur de renforcement *d'où* pour montrer que c'est une suite logique, que la deuxième phrase de cet énoncé est la conséquence de la première. D'où cet énoncé peut se réécrire : le Président Gbagbo ne se rendra pas à New York parce que l'ONU s'est montrée incapable de régler la crise ivoirienne. Il n'y a pas que des connecteurs de renforcement, il y a aussi les connecteurs d'opposition.

S'agissant des connecteurs d'opposition, ils servent à monter que la proposition dont il est question se situe dans un rapport, soit de restriction (avec *mais*) ou de concession (avec *bien que*), soit de réelle opposition avec la proposition qui précède ou avec ce que cette dernière présuppose. Dans les articles de la presse écrite, ces différents connecteurs peuvent faire voir les contradictions, les contrastes ou les incohérences dans les faits et gestes que posent les acteurs dans la nouvelle. Au nombre de ces connecteurs d'opposition, on peut énumérer les suivants : *à la différence de, au contraire, au lieu de (que), au mépris de, bien que, alors que, cependant, contrairement, malgré, mais, même lorsque, même si, néanmoins, nonobstant, par contre, pourtant, à l'opposition, par opposition à, à l'opposé, or, à l'encontre de, en dépit de, toutefois, etc.* (Charron, Rémy, 1999).

Par l'emploi des connecteurs d'opposition, le journaliste peut se retrouver dans une fonction critique vis-à-vis des personnages qu'il met en scène dans ces articles. Cela peut être révélé par le fait de mettre en exergue des contradictions ou des incohérences des actions et des discours de ces acteurs. C'est d'ailleurs pour cette raison que le journaliste présente les faits dont il parle de sorte à mettre en relief les contrastes qu'il aurait remarqué entre les actions ou les discours des acteurs.

Comme il a été vu avec les connecteurs de renforcement, pour les connecteurs d'opposition, on peut avoir les exemples suivants dans notre corpus :

« Comment devons-nous interpréter l'attitude pleine de paradoxe de ceux qui crient matin, midi et soir que le peuple a beaucoup souffert et qui ne font, cependant, rien pour mettre un terme à son cauchemar ? »¹³

Le journaliste trouve qu'il faut joindre l'acte à la parole et comme certaines personnes, notamment des hommes politiques, répètent partout qu'il faut arrêter la souffrance des Ivoiriens, ces derniers devaient commencer par poser des pas qui rassemblent, qui apaisent et non le contraire. C'est pourquoi il mentionne que ceux qui parlent beaucoup ne font rien de ce qu'ils disent. Le connecteur d'opposition « cependant » lui permet de montrer le décalage entre ce qui est dit et ce qui est fait par ces acteurs politiques.

¹² 15 septembre 2006, p.12, N 12558.

¹³ 7 octobre 2006, p.13, N 12577.

Le second exemple concerne cet énoncé :

« Blessé, sans doute, dans son amour-propre, le premier ministre s'est élevé pour battre en brèche cette assertion. En soutenant, contrairement aux affirmations du camp présidentiel, que le mandat de cinq ans du Président Laurent Gbagbo a pris fin depuis octobre 2005, il ne reconnaît plus le décret, en date du 05 décembre le nommant premier ministre. »¹⁴

Le journaliste oppose donc les affirmations du camp présidentielles à celles du premier ministre. Ainsi, ces deux camps disent des choses qui sont contradictoires, et c'est pour relever cet état des choses qu'il emploie le connecteur d'opposition *contrairement*.

La classe des connecteurs que nous venons de voir en deux sous-ensembles (connecteurs de renforcement et connecteurs d'opposition) semble correspondre aux types de rapports que l'on peut observer dans la composante analytique des textes de nouvelles politiques, surtout lorsque le journaliste veut faire voir le caractère argumentatif et critique de son discours.

Après les connecteurs logiques, nous allons passer à un autre mécanisme par lequel on peut déceler la présence du journaliste dans les textes de nouvelles. Il s'agit de la prospective.

2.4. La prospective

La prospective peut se définir comme le procédé utilisé par le journaliste pour traiter des faits d'actualité non encore advenus. On peut ainsi dire les énoncés de ce genre se rapportent à l'analyse journalistique puisque le journaliste ne doit que relater ou faire la description des faits liés à l'actualité. Mais lorsqu'il utilise la prospective, il a recours à ses ressources cognitives et dans ce cas, il anticipe par calculs interprétatifs et déduction le cours des événements. Il ne s'agit donc plus d'observation suivie de description.

Ce faisant, ses écrits s'apparentent à des prises de risques car il met en jeu sa crédibilité, puisque les propositions qu'il formule portent sur des réalités qui, au moment où les énoncés sont formulés, ne peuvent être objectivement établies (Charron, Rémy, 1999).

Ainsi, les énoncés formulés au futur par le journaliste peuvent se faire de deux manières :

1. Soit qu'il annonce la réalisation future d'un événement sans tenir compte des autres possibilités ; dans ce cas, il s'agit d'une prédiction comme dans ces exemples :

« On peut l'imaginer, les propositions de sortie de crise qui sortiront d'une telle concertation (qui seront donc unilatérales ou uniformes) ne manqueront pas d'être rejetées par la partie de la population qui n'aura pas effectué le déplacement au Palais présidentiel. »¹⁵

« Ainsi, si les populations des différentes régions se déplacent dans leurs diversités surtout politiques, il y aura certainement le choc des idées. Mais de là sortira une solution consensuelle, satisfaisante pour la majorité des Ivoiriens. »¹⁶

¹⁴ 9 novembre 2006, p.3, N 12602.

¹⁵ 7 novembre 2006, p.12, N 12600.

¹⁶ 7 novembre 2006, p.12, N 12600.

« Le jour où chacun acceptera de se mettre au-dessus des guerres de chapelles, de faire une profonde introspection et reconnaître sa part de tort et de raison dans tout ce qui arrive depuis le 19 septembre 2002 en Côte d'Ivoire, alors commencera le vrai processus de réconciliation. »¹⁷

2. Soit le journaliste peut mentionner la réalisation future d'un événement comme une possibilité parmi plusieurs autres. Dans ce cas on peut parler de conjectures. Le journaliste affirme qu'un événement pourrait arriver, sans qu'il y ait exclusion des autres possibilités, explicitées ou sous-entendues. C'est ce qu'il est donné de voir avec les exemples suivants :

« Ainsi donc, les uns s'agitent pour donner un avant-gout de ce qui advierait au cas où la Communauté internationale n'accéderait pas à leurs calculs. »¹⁸

« Au demeurant, pour revenir aux audiences foraines, je voudrais risquer d'affirmer que c'est un leurre de penser et de croire qu'un report, une récusation de fonctionnaires, une vision non partagée ou encore moins un quelconque triomphalisme, ferait l'affaire. »¹⁹

Il convient de faire une distinction entre prédiction et conjecture. Sur le plan linguistique, une première distinction entre prédiction et conjecture concerne le temps des verbes : la prédiction concerne des verbes conjugués au futur ; quant à la conjecture, elle s'énonce au conditionnel.

Néanmoins, il faut remarquer que le temps des verbes seul ne suffit pas pour distinguer une prédiction d'une conjecture puisque le journaliste peut faire usage aussi bien du conditionnel que du futur dans des énoncés qui ne sont ni des prédictions, ni des conjectures. C'est ce qu'il convient de noter avec le futur antérieur et le futur dit « institutionnel ».

En effet, on parle de futur institutionnel quand dans sa narration, le journaliste emploie des énoncés au futur pour annoncer un événement ou un fait dont la tenue et la nature sont officiellement établies (ordre du jour d'une réunion, date d'un procès, etc.).

En guise d'exemples, on peut mentionner les énoncés suivants :

« Le 31 décembre 2006 marquera la fin de la deuxième mandature du diplomate ghanéen Kofi Annan comme secrétaire général des Nations unies. »²⁰

« Il s'agira pour l'UA, selon la démarche en vigueur, à la demande de l'ONU et de la France, de recueillir les propositions de la CEDEAO sur la gestion de l'après 31 octobre 2006. Aux fins de les transmettre, à son tour, au Conseil de sécurité des Nations unies qui prendra en dernier ressort une résolution devant régir la marche de la Côte d'Ivoire pour les prochains douze mois. »²¹

Le journaliste peut aussi faire usage du présent simple pour annoncer des événements ou pour décrire des faits d'actualité qui pourront être qualifiés de prospective. On peut, en exemples, citer ces énoncés :

¹⁷ 18 juillet 2006, p.5, N 12509.

¹⁸ 22 juillet 2006, p.5, N 12513.

¹⁹ 22 juillet 2006, p.5, N 12513.

²⁰ 10 octobre 2006, p.2, N 12579.

²¹ 13 octobre 2006, p.13, N 12582.

« De la coexistence pacifique entre Laurent Gbagbo et Charles Konan Banny, la cohabitation risque d'entrer dans une zone de turbulence avec le bras de fer qui se profile à l'horizon. »²²

« L'inévitable conflit ouvert qui s'annonce ne peut conduire qu'au divorce. »²³

Ces éléments mis en exergue signalent le degré de prise en charge que le journaliste manifeste par rapport à son article. Quand les énoncés de ce genre sont utilisés dans des phrases au conditionnel ou au présent, ils ont pour effet d'accentuer le caractère conjectural ou prédictif du discours journalistique.

Quand même le journaliste pourrait être présenté comme étant responsables de ses propos, il n'a pas la liberté de faire ce qu'il veut puisqu'il est lié à certaines contraintes inhérentes à son métier et au langage.

3. Le discours médiatique peut-il être transparent ?

Le processus de traitement de l'information nécessite une intervention personnelle du journaliste, sans oublier que les médias aussi peuvent décider de ce qu'il convient de rendre public ou de ne pas rendre public. Et le citoyen ou lecteur a aussi un rôle à jouer s'il veut être correctement informé.

3.1. La subjectivité dans le discours de la presse

Le journaliste, bien avant de camper le rôle qui est le sien, est avant tout un citoyen de l'Etat dans lequel il vit et/ou il exerce. Ce faisant, il ne peut pas rester insensible aux faits et informations qui sont en rapport avec son pays, même si dans le cadre de son activité, il ne doit pas laisser transparaître ses sentiments et émotions dans la présentation qu'il fait de l'actualité. Cependant, parce que l'usage de la langue ne peut se faire sans une certaine subjectivité, car selon Kerbrat-Orecchioni (1980) tous les discours sont marqués subjectivement, mais selon des formes et à des degrés extrêmement variables, il est presque impossible pour le journaliste de faire preuve d'une objectivité totale. Seulement, il doit être le plus neutre et le plus impartial possible lors des différentes narrations des faits de l'actualité qu'il entreprend. En outre, il est loisible de remarquer que « le discours de presse est aussi un lieu de construction et d'affirmation de l'identité sociale du journaliste (du journal et du journalisme) et un lieu de mise en relation de celui qui parle à celui à qui il s'adresse, et donc un lieu de construction d'un type de rapport au public » (Charron, Remy, 1999 : 6).

Lors de la construction de ces différents rapports, le journaliste ne peut pas ne pas être subjectif, ou du moins on pourra remarquer l'apparition de certains éléments liés à la subjectivité inhérente au langage.

3.2. Confusion entre information et communication

Depuis quelques décennies, on peut remarquer une certaine confusion dans les médias en ce qui concerne la notion d'information et de communication. Les deux notions sont assez proches mais la différence réside dans le fait qu'en communication, l'information émane d'une source ou structure qui les divulgue dans son intérêt propre, un peu comme le fait la publicité. Ainsi, « aujourd'hui, les groupes de presse s'orientent

²² 9 novembre 2006, p. 3, N 12602.

²³ 9 novembre 2006, p. 3, 12602.

progressivement vers une fonction de « service rendu » au consommateur plutôt que celle d'éclairage de l'opinion publique » (N. Almar, 2007 : 38). Se pose alors la question de la frontière de la profession de journaliste, puisqu'il peut intervenir aussi bien dans la fourniture d'informations, être documentaliste ou faire de la communication pour un tiers.

Le flou qui règne dans les pratiques journalistiques n'est pas le seul fait des professionnels des médias puis que d'autres acteurs, en provenant de d'autres secteurs d'activités (marketing, économie, finance), interviennent désormais dans le monde des médias sans toutefois avoir les mêmes objectifs que les journalistes.

A partir du moment où l'information est vue comme une marchandise pouvant générer de grands profits, et que cet aspect prend le dessus sur l'information et la formation des citoyens et l'éclairage du débat public, cela ne peut que créer des bouleversements dans le traitement et la diffusion de cette dernière. Cette situation peut être exacerbée par le fait que, dans le but de s'imposer ou de maintenir sa part de marché à cause de la concurrence énorme que se livrent les différents groupes de médias et de presse, de nombreux cadres dirigeants des médias viennent désormais de l'univers de l'entreprise, et non plus du monde journalistique. A leurs yeux, le marché de l'information, est avant tout un moyen de faire des profits (I. Ramonet, 1999).

Par ailleurs, les journalistes, qui auparavant allaient chercher les faits d'actualité, les traitaient et les fournissaient au public, ne détiennent plus le monopole de l'information. Désormais plusieurs sources exposent elles-mêmes leurs données sur leurs propres sites, sur des réseaux sociaux, ou sur blogs, d'où les journaux ne font que les copier pour ensuite les reproduire (généralement sans les retoucher) dans leurs colonnes. Il n'est donc pas rare de retrouver les mêmes informations, avec les mêmes sources, publiées par plusieurs journaux différents. Et pour se faire remarquer et aussi attirer un plus grand nombre de lecteurs, le journaliste produit des articles en empruntant des techniques héritées de la publicité : les informations doivent être rapides, faciles et amusantes (Ramonet, 1999).

3.3. S'informer nécessite des efforts de la part du citoyen

Avec internet et la facilité à tous types d'information qu'il permet, les journaux traditionnels ont pris un coup car les individus préfèrent se contenter des informations gratuites au lieu d'acheter les journaux traditionnels ou de s'abonner à des sites d'information payants (qui sont plus indiqués pour leur fournir des analyses et enquêtes de qualité). Il en résulte que l'information et le divertissement (la publicité) ont désormais tendance à se confondre dans la plupart des journaux et des sites d'information.

En suivant la tendance des médias en général consistant à mettre en lumière n'importe quel fait susceptible d'intéresser les lecteurs, les médias, avec l'avènement d'internet, ont remis en cause certains concepts qui ont pourtant contribué à la noblesse du journalisme d'information dans le traitement de l'actualité. Ainsi, on peut remarquer que : « désormais, un fait est vrai non pas parce qu'il obéit à des critères objectifs, rigoureux et recoupés à la source, mais tout simplement parce que d'autres médias répètent les mêmes affirmations et les « confirment » (...) la répétition se substitue à la démonstration. L'information est remplacée par la confirmation » (Ramonet, 1999 : 275).

Dans un monde où il y a beaucoup de nouvelles mais peu de temps pour les traiter avant diffusion, le citoyen doit réaliser qu'une bonne information nécessite aussi bien du temps que de l'argent. Pour mieux s'informer, il doit nécessairement se référer à des journalistes qui sont spécialistes dans leurs domaines. Il ne devrait pas se contenter uniquement des sources habituelles et surtout des informations en ligne, qui sont fournies

gracieusement. Il doit garder à l'esprit que toute bonne information, comme tout bon service d'ailleurs, est payante.

En effet, les sources habituelles, c'est-à-dire les mêmes sites, journaux, écrits et publications consultées régulièrement, ne font que confirmer les opinions de départ de leurs lecteurs ; d'où la nécessité de chercher d'autres sources non habituelles qui pourraient fournir des informations plus objectives et impartiales.

Conclusion

Même si certains genres journalistiques (éditorial, billet, humeur, etc.) sont jugés plus subjectifs que d'autres, on peut remarquer que dans le traitement de l'information en général, le journaliste ne peut pas se passer de certains termes qu'on pourrait taxer d'être subjectifs car ils sont inhérents au langage. Cependant, étant un professionnel des médias, le journaliste doit faire preuve de neutralité et d'impartialité, et se limiter à la description simple des événements qu'il rapporte. Aussi, sachant que certains items, mots et expressions sont marqués comme étant plus subjectifs que d'autres, comme c'est le cas des procédés analytiques, il lui revient d'en faire usage le moins possible dans les articles.

On peut encore noter que l'emploi de ces procédés analytiques visent aussi à orienter la compréhension des lecteurs dans un sens déterminé par le journaliste qui est également membre et citoyen de la société dans laquelle il vit et travaille ; et de ce fait, il ne peut pas rester insensible face aux faits qui font l'actualité. C'est pourquoi il est recommandé aux citoyens qui veulent être correctement informés, de faire un effort et ne pas attendre de tout recevoir du journaliste qui penserait pour eux et leur imposera nécessairement son point de vue.

Bibliographie :

- ALMAR, Nathalie (2007), *Du journal papier au journal en ligne : diversité et mutations des pratiques journalistiques : analyse comparative : La Réunion, Maurice et Madagascar*, Thèse de doctorat, Université de la Réunion
- ANTOINE, Frédérique (1994), « Journalisme et mise en représentation de la société », *Etudes de communication publique*, en *Cahier no 7*, Département d'information et communication, Québec, Université Laval.
- BONDOL, Jean-Claude (2006), *L'énonciation dans la communication médiatique : Fonctionnement de l'implicite subjectif dans les discours du mode authentifiant de la télévision*, Thèse de doctorat, Université Paris 8.
- CHARAUDEAU, Patrick (2011), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Paris, de Boeck.
- CHARRON, Jean (1994), *la production de l'actualité*, Québec, Boréal.
- CHARRON, Jean et JACOB, Loïc (1999), « Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement », en *Etudes de communication publique*, Cahier N^o 14, Département d'information et de communication, Québec, Université Laval.
- GAUTHIER, Gilles (2004), « La vérité : visée obligée du journalisme », en *Les Cahiers du journalisme no 13*, pp.164-179.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, 1^{ère} édition, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- RAMONET, Ignacio, (1999), *La tyrannie de la communication*, Paris, Galilée.